

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 20 octobre 2022

**La Ville et l'Eurométropole s'engagent pour améliorer la qualité de l'air en signant la Déclaration des collectivités pour un air pur**

Ces 18 et 19 octobre, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont accueilli les Assises nationales de la qualité de l'air, organisées par l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air. Ces journées permettent aux élu-es et agent-es de 32 collectivités et administrations publiques de se former et d'échanger autour de la lutte contre la pollution atmosphérique.

Dans l'Eurométropole, on estime à près de 500 décès par an le nombre de morts prématurés en raison de la mauvaise qualité de l'air. Une étude européenne chiffrait l'an dernier à environ 268 millions d'euros, soit 955 € par habitant, le coût des dépenses de santé lié à la pollution de l'air pour une ville comme Strasbourg.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg sont fortement mobilisées pour l'amélioration de la qualité de l'air dans l'ensemble de leurs politiques structurantes en matière d'urbanisme, de transports, ou encore d'énergie avec l'encouragement au remplacement des équipements non performants de chauffage individuel au bois par exemple.

L'Eurométropole a ainsi entamé une véritable révolution des mobilités avec la mise en œuvre progressive de la Zone à faibles émissions, accompagnée d'une offre de solutions de mobilités alternatives proposées aux habitant-es : transport à la demande, gratuité des transports en commun pour les jeunes de moins de 18 ans, aides individuelles pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), extension de lignes de tramways, extension de la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), Réseau express métropolitain européen (REME)...

Ce 19 octobre, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg se sont engagées une fois de plus dans la lutte contre la pollution atmosphérique en faisant partie des premiers signataires de la Déclaration des collectivités pour un air pur. Cet appel a pour vocation de rappeler les enjeux de la pollution de l'air pour les territoires, de mettre en avant leur implication pour protéger la santé des habitant-es, et de formuler des demandes au niveau national pour davantage de moyens pour lutter contre ce fléau.

« Si la pollution atmosphérique est un enjeu planétaire, c'est également au niveau local que doit se relever le défi de la qualité de l'air puisque les territoires sont au premier plan pour protéger la santé des habitant-es, disposant de nombreux leviers d'action », a souligné **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg.